

PROTOCOLE SANITAIRE

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des nouvelles règles relatives à la pratique du basket applicables à l'ensemble des licenciés.

Tout licencié, présentant des symptômes (fièvre, perte d'odorat, de goût...) ou ayant fait l'objet d'un test positif ou étant cas contact, doit s'abstenir de venir s'entraîner.

Toute personne de plus de 12 ans entrant dans la salle doit présenter un pass sanitaire numérique ou papier qui sera contrôlé visuellement.

Le masque est obligatoire dans la salle pour toute personne à partir de 6 ans, sauf pour les joueurs pendant le temps de jeu.

Pour les spectateurs, respect des règles de distanciation et place assise obligatoire.

La consommation de nourriture et de boissons est interdite dans la salle. La buvette est interdite.

Du gel hydroalcoolique est disponible à l'entrée de la salle.

Les entrainements se dérouleront selon le protocole suivant :

- je viens en tenue à la salle et avec un masque de protection.
- J'apporte ma bouteille d'eau ou ma gourde marquée à mon nom ainsi que mon gel hydro alcoolique.
- Je laisse une distance avec les sacs de sport de mes coéquipiers et mes affaires sont toutes rangées dans mon sac pendant l'entraînement.
- Je me désinfecte les mains en début d'entraînement avant de prendre un ballon et en fin d'entraînement après avoir rangé mon ballon, puis je remets mon masque.
- L'entraîneur effectuera ses séances en portant un masque.
- L'entraîneur remplira la liste des joueurs présents à chaque séance.

Le respect de ces consignes est essentiel, les joueurs qui ne les respecteraient pas ne pourront pas venir s'entraîner.